Les Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) en Seine-et-Marne

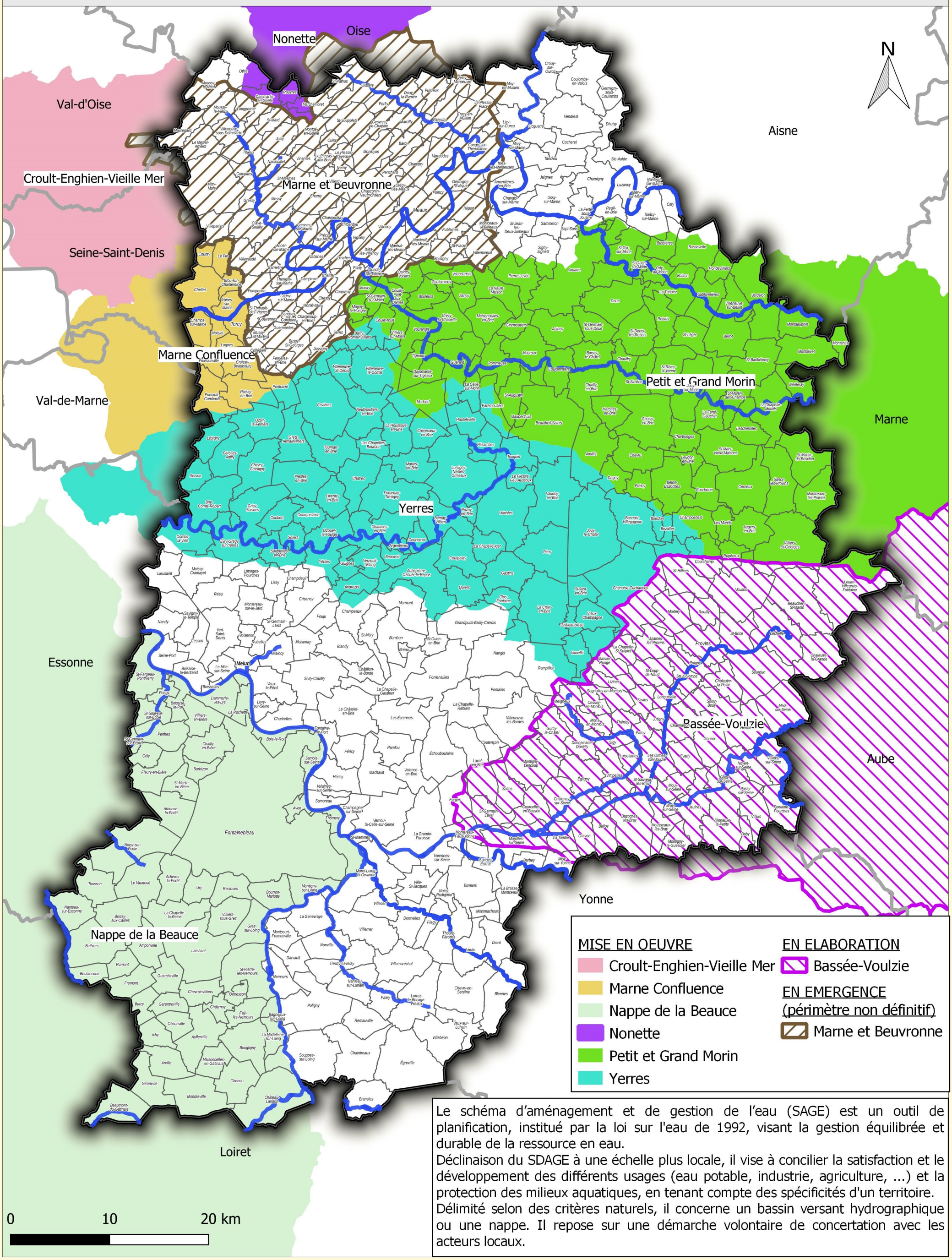

Le schéma d'aménagement et de gestion de l'eau (SAGE) est un outil de planification, institué par la loi sur l'eau de 1992, visant la gestion équilibrée et durable de la ressource en eau.
Déclinaison du SDAGE à une échelle plus locale, il vise à concilier la satisfaction et le développement des différents usages (eau potable, industrie, agriculture, ...) et la protection des milieux aquatiques, en tenant compte des spécificités d'un territoire.
Délimité selon des critères naturels, il concerne un bassin versant hydrographique ou une nappe. Il repose sur une démarche volontaire de concertation avec les acteurs locaux.

PRÉFET
DE SEINE-ET-MARNE
Liberté
Égalité
Fraternité

Source des données : DDT 77	*Conception-réalisation :DDT 77/SEPR/PRN/JoA*	
Fond cartographique numérique : BDCarto®©IGN	*Date : 01/07/2022*	*Échelle : 1/350000*